

### Liste des activités réglementées

Agence de mannequins _____	2	disposition d'entreprises utilisatrices des salariés _____	7	Location de voiture avec chauffeur (Petite remise) _____	11
Architecte _____	2	Etablissement d'accueil des enfants mineurs _____	7	Maison de retraite _____	12
Assurance/ Réassurance _____	3	Expert comptable _____	8	Etablissement d'accueil collectif de personnes âgées _____	12
Auto-école _____	3	Exploitant de salle de spectacle _____	8	Pharmacie (Officine) _____	12
Banque _____	4	Exploitation d'Etablissement de soins _____	9	Pompes funèbres _____	12
Bar/Brasserie/café _____	4	Fabrication, importation, exportation et distribution de produits pharmaceutiques _____	9	Producteur et organisateur de spectacle _____	13
Changeur manuel _____	4	Forain _____	9	Recouvrement de créances _____	13
Commissionnaire de transport _____	4	Géomètre Expert _____	10	Services à la personne, Article R.7232-5 du code du travail _____	14
Courtier de Fret Fluvial _____	5	Gestion de portefeuille pour le compte de tiers _____	10	Taxi _____	14
Courtier de marchandises assermenté _____	5	Hébergement de personnes âgées valides _____	10	Transport aérien de passagers _____	15
Crèche/Etablissement d'accueil d'enfants de moins de six ans _____	5	Hôtel avec vente de boissons _____	10	Transport fluvial de passagers _____	15
Discothèque _____	6	Location de véhicules industriels avec conducteur _____	11	Transport routier de marchandises _____	15
Domiciliation commerciale _____	6	Location avec chauffeur des véhicules motorisés de moins de 4 roues _____	11	Transport routier de personnes (Véhicules de quatre roues et plus) _____	16
Entreprises de déménagement _____	7				
Entreprise de Travail Temporaire _____	7				
Personne Physique ou morale dont l'activité exclusive est de mettre à la					

Professions réglementées	Titre, agrément ou inscription	Observations	Coordonnées de l'autorité compétente
<b>Agence de mannequins</b>	Une copie de l'arrêté préfectoral	La licence est attribuée au nom de la PP ou du représentant légal en identifiant la dénomination de la société et son siège social.	Direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle  210, quai de Jemmapes 75462- Paris Cedex 10  Tel : 01 44 84 41 00 Courriel : <a href="mailto:ddtefp.paris@travail.gouv.fr">ddtefp.paris@travail.gouv.fr</a>
<b>Architecte</b>	Une copie de l'inscription à l'ordre des architectes.	L'inscription est délivrée au nom de la société.	Conseil Régional de l'Ordre des architectes d'Ile de France  Les Récollets 148, rue du faubourg Saint Martin 75010 Paris Tel : 01 53 26 10 60

Professions réglementées	Titre, agrément ou inscription	Observations	Coordonnées de l'autorité compétente
<b>Assurance/ Réassurance</b>	<p><b>Immatriculation, prise/adjonction d'activité :</b> Une copie de l'agrément administratif délivré par l'autorité de contrôle prudentiel et de résolution.</p> <p><b>Immatriculation d'une succursale :</b> Une copie de l'agrément délivré par les autorités de contrôle du pays d'origine ainsi qu'un document de l'autorité du contrôle prudentiel et de résolution attestant de la réception des informations requises et indiquant la date à laquelle la succursale peut commencer son activité.</p>	<p>L'agrément est délivré au nom de la société.</p> <p><b>N.B. :</b> cette activité ne peut être exercée que sous forme de Société Anonyme, Société d'assurance mutuelle ou Société Européenne.</p>	<p>Secrétariat du Comité des entreprises d'assurance : Bureau ASSUR2 - Direction générale du Trésor et de la politique économique Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie</p> <p>139, rue de Bercy - Télédock 226, F-75572 Paris Cedex 12</p>
<b>Auto-école</b>	<p>Une copie de l'arrêté préfectoral</p>	<p>L'agrément est délivré au nom du représentant légal. L'agrément indique également la dénomination sociale de la société et l'adresse de l'établissement.</p> <p>En cas d'immatriculation par achat, le préfet qui a délivré l'agrément peut le maintenir pendant un période maximum d'un an à compter du changement de propriétaire.</p> <p>Si l'exploitant décède ou il est dans l'incapacité de le faire, le préfet qui a délivré l'agrément peut le maintenir, pendant une période max. d'un an à compter du jour du décès ou l'incapacité.</p>	<p>Préfecture de police Direction de la circulation des transports et du commerce (5eme Bureau)</p> <p>9, boulevard du Palais 75 195 Paris Cedex 04 Tel : 01 53 73 53 73 01 53 71 53 71 01 40 79 79 79</p>

Professions réglementées	Titre, agrément ou inscription	Observations	Coordonnées de l'autorité compétente
<b>Banque</b>	Une copie de l'agrément délivré par l'autorité de contrôle prudentiel	Cet agrément est délivré au nom de la société.	Banque de France  31 rue Croix des petits champs 75001 Paris Tel : 01 42 92 42 92 ou 01 64 80 20 20
<b>Bar/Brasserie/café</b>	Copie de licence IV délivré par la préfecture de police.	La licence IV doit mentionner l'exploitant et le propriétaire de la licence : Pour le propriétaire commerçant, personne physique : nom du commerçant. Pour le propriétaire, personne morale : sa dénomination sociale le nom de son représentant légal, et son siège social.	Préfecture de police de Paris Direction de la protection du public  9 Boulevard du Palais 75004 Paris Tel : 01 53 73 53 73 01 53 71 53 71 - 01 40 79 79 79
<b>Changeur manuel</b>	Une copie de l'autorisation délivrée par l'autorité de contrôle prudentiel	Cette autorisation est délivrée au nom de la personne physique exerçant cette activité, ou du représentant légal de la société.	Banque de France  31 rue Croix des petits champs 75001 Paris Tel : 01 42 92 42 92 ou 01 64 80 20 20
<b>Commissionnaire de transport</b>	Une copie de l'attestation d'inscription au registre des commissionnaires de transport.	L'attestation est délivrée au nom de la personne physique qui exerce en nom propre ou au nom de la société. Elle contient également le nom du responsable de l'activité, l'adresse du siège social, ainsi que la forme juridique de la société.	Direction Régionale Interdépartementale de l'Équipement et de l'aménagement d'Ile de France  21-23, rue Miollis 75732 PARIS Cedex 19 01 40 61 89 70

Professions réglementées	Titre, agrément ou inscription	Observations	Coordonnées de l'autorité compétente
<b>Courtier de Fret Fluvial</b>	Une copie du Certificat provisoire de l'inscription de la société sur le registre des courtiers de fret.	Le certificat provisoire est délivré au nom de la société. Ce certificat comprend également l'adresse du siège social.	Direction régionale de l'équipement Nord Pas de Calais  4 rue de Bruxelles BP 259 59019 Lille cedex Tel : 03 20 49 60 00
<b>Courtier de marchandises assermenté</b>	Une copie de l'attestation de la compagnie des courtiers de marchandises assermentés près de la Cour d'appel de Paris.	L'attestation est délivrée au nom d'une personne physique. L'activité de courtier de marchandises assermenté ne peut être exercée que par une personne physique.	Compagnie des courtiers de marchandises (Bourse du Commerce)  2 rue de Viarmes 75040 Paris Tel : 01 42 33 16 81
<b>Crèche/Etablissement d'accueil d'enfants de moins de six ans</b>	Une copie de l'autorisation du Président du conseil général après avis du maire de la commune d'implantation.		Conseil général de Paris  Hôtel de Ville 75196 Paris Tel : 01 42 76 40 40

Professions réglementées	Titre, agrément ou inscription	Observations	Coordonnées de l'autorité compétente
<b>Discothèque</b>	Une copie de la licence IV.	<p>La licence IV doit mentionner le nom de l'exploitant et le propriétaire de la licence :</p> <p>Pour le propriétaire commerçant, personne physique : nom du commerçant.</p> <p>Pour le propriétaire, personne morale : sa dénomination sociale le nom de son représentant légal, et son siège social.</p>	<p>Préfecture de police de Paris Direction de la protection du public</p> <p>9 Boulevard du Palais 75004 Paris Tel : 01 53 73 53 73 01 53 71 53 71 - 01 40 79 79 79</p>
<b>Domiciliation commerciale</b>	Une copie de l'agrément délivré par le préfet de police de Paris	<p>Pour les personnes physiques l'agrément mentionne le nom de l'exploitant, l'adresse de l'établissement et l'adresse des établissements secondaires.</p> <p>Pour les personnes morales, l'agrément mentionne : la dénomination sociale, la forme juridique, l'adresse du siège social, le nom du représentant légal et l'adresse des établissements secondaires.</p>	<p>Préfecture de police de Paris</p> <p>9 Boulevard du Palais 75004 Paris Tel : 01 53 73 53 73 01 53 71 53 71 - 01 40 79 79 79</p>

Professions réglementées	Titre, agrément ou inscription	Observations	Coordonnées de l'autorité compétente
<b>Entreprises de déménagement</b>	Une copie de l'attestation provisoire d'inscription au registre des transporteurs et des loueurs.	La copie de l'attestation provisoire comporte le nom de la société, ainsi que celui de la personne exerçant l'activité.	Direction Régionale Interdépartementale de l'Équipement et de l'aménagement d'Ile de France 21-23, rue Miollis 75732 PARIS Cedex 19 01 40 61 89 70
<b>Entreprise de Travail Temporaire</b>  <b>Personne Physique ou morale dont l'activité exclusive est de mettre à la disposition d'entreprises utilisatrices des salariés</b>	Une copie de la déclaration préalable faite à la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.	La déclaration est faite au nom de la société.	Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle  210, quai de Jemmapes 75462 Paris Cedex 10 Tel : 01 44 84 41 00 Courriel : <a href="mailto:ddtefp.paris@travail.gouv.fr">ddtefp.paris@travail.gouv.fr</a>
<b>Etablissement d'accueil des enfants mineurs</b>	Une copie du récépissé de la déclaration faite au président du conseil général.		Conseil général de Paris  Hôtel de Ville 75196 Paris Tel : 01 42 76 40 40

Professions réglementées	Titre, agrément ou inscription	Observations	Coordonnées de l'autorité compétente
<b>Expert comptable</b>	Une copie de l'inscription à l'ordre des Experts comptables.	L'inscription à l'ordre doit être au nom de la société.	<p>Ordre des experts comptables</p> <p>50 rue de Londres 75378 Paris Cedex 08 Tel : 01 55 04 31 58</p>
<b>Exploitant de salle de spectacle</b>	Une copie de la licence d'entrepreneur de spectacle ou une copie de l'avis favorable rendu par la commission consultative régionale pour l'activité d'entrepreneur de spectacles vivants.	La licence d'entrepreneur de spectacle est délivrée au nom de la personne physique qui exerce l'activité ou au nom du représentant légal de la société qui exerce cette activité.	<p>Direction régionale des affaires culturelles d'île de France</p> <p>98 rue de Charonne 75011 Paris Tel : 01 56 06 50 00</p>



Professions réglementées	Titre, agrément ou inscription	Observations	Coordonnées de l'autorité compétente
<b>Exploitation d'Établissement de soins</b>	Une copie de l'autorisation délivrée par l'Agence Régionale d'Hospitalisation.	Cette autorisation est délivrée au nom de la société ou de la personne physique exerçant cette activité.	Agence Régionale de l'Hospitalisation  21-23 rue des Ardennes 75019 Paris Tel : 01 40 05 22 22
<b>Fabrication, importation, exportation et distribution de produits pharmaceutiques</b>	Copie de l'autorisation délivrée par l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé (AFSSAPS).	Copie de l'autorisation délivrée par l'AFSSAPS au nom de la société.	Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé  143-147 Boulevard Anatole France 93285 Saint Denis Cedex
<b>Forain</b>	Une copie de l'attestation valant titre provisoire de circulation pour une durée d'un mois.	L'attestation est délivrée au nom de la personne physique, commerçant, ou au nom du représentant légal de la personne morale.  Lors de la radiation, il convient de demander le titre de circulation, afin de porter sur celui ci la mention de la radiation et sa date.	Préfecture de police Bureau des Polices Administratives  36, rue des Morillons 75015 Paris Tel : 01 55 76 20 00

Professions réglementées	Titre, agrément ou inscription	Observations	Coordonnées de l'autorité compétente
<b>Géomètre Expert</b>	Copie de l'inscription à l'ordre des géomètres experts	L'inscription doit être au nom de la société. Cette activité ne peut être exercée que sous forme de SA, SARL, SCP et SEL.	Ordre des Géomètres Experts Conseil Régional de Paris  103 rue Jouffroy d'Abbans 75017 Paris Tel : 01 42 67 09 09
<b>Gestion de portefeuille pour le compte de tiers</b>	Une copie de l'agrément délivré par l'Autorité des Marchés Financiers.	Cet agrément est délivré au nom de la société.	Autorité des Marché Financiers  17, place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02 Tel : 01 53 45 60 00
<b>Hébergement de personnes âgées valides</b>	Une copie de l'autorisation délivrée par le président de Conseil général par voie d'arrêté.	En cas de transfert de siège Paris/Paris, il n'est pas nécessaire de demander une copie de l'autorisation.	Conseil général de Paris Hôtel de Ville 75196 PARIS Tel : 01 42 76 40 40
<b>Hôtel avec vente de boissons</b>	copie de la licence IV.	La licence IV doit mentionner l'exploitant et le propriétaire de la licence : Pour le propriétaire commerçant, personne physique : nom du commerçant, Pour le propriétaire, personne morale : sa dénomination sociale le nom de son représentant légal, et son siège social.	Préfecture de police de Paris Direction de la protection du public  9 Boulevard du Palais 75004 Paris Tel : 01 53 73 53 73 01 53 71 53 71 - 01 40 79 79 79

Professions réglementées	Titre, agrément ou inscription	Observation	Coordonnées de l'autorité compétente
<b>Location de véhicules industriels avec conducteur</b>	Une copie de l'attestation provisoire d'inscription au registre des transporteurs et des loueurs.	<p>La copie de l'attestation provisoire comporte le nom de la société, ainsi que celui de la personne exerçant l'activité.</p> <p>La location de véhicules industriels avec conducteur est réglementée aussi bien en deux roues qu'en quatre roues.</p>	<p>Direction Régionale Interdépartementale de l'Équipement et de l'aménagement d'Ile de France  21-23, rue Miollis  75732 PARIS Cedex 19  01 40 61 89 70</p>
<b>Location avec chauffeur des véhicules motorisés de moins de 4 roues</b>	Une copie de la licence ou l'attestation indiquant que l'entreprise est inscrite au registre des Transporteurs et loueurs.	Elle est délivrée au nom de la société ou du commerçant. Elle comporte également le nom de la personne qui assume la direction permanente et effective de l'activité.	<p>Direction Régionale Interdépartementale de l'Équipement et de l'aménagement d'Ile de France  21-23, rue Miollis  75732 PARIS Cedex 19  01 40 61 89 70</p>
<b>Location de voiture avec chauffeur (Petite remise)</b>	Une copie de l'autorisation préfectorale.	L'autorisation doit être au nom de l'exploitant.	<p>Préfecture de Police, Bureau de la réglementation générale et de la voirie publique.</p> <p>9 Boulevard du Palais  75004 Paris  Tel : 01 53 73 53 73  01 53 71 53 71 - 01 40 79 79 79</p>

Professions réglementées	Titre, agrément ou inscription	Observations	Coordonnées de l'autorité compétente
<b>Maison de retraite Etablissement d'accueil collectif de personnes âgées</b>	Une copie de l'autorisation délivrée conjointement par le président de Conseil général et le préfet.		Conseil général de Paris Hôtel de Ville 75196 PARIS Tel : 01 42 76 40 40
<b>Pharmacie (Officine)</b>	Une copie de l'inscription au tableau de l'ordre des pharmaciens quelque soit l'origine du fonds de commerce.	La copie de l'inscription est au nom de la société.	Conseil régional de l'ordre des pharmaciens d'Ile de France  2 rue Récamier 75007 PARIS Tél : 01 44 39 29 99
<b>Pompes funèbres</b>	Une copie de l'arrêté préfectoral.	Cette habilitation précise le nom de la société, l'adresse du siège et le nom de la personne exploitante.	Préfecture de Police Direction de la Police générale  9 Boulevard du Palais 75004 Paris Tel : 01 53 73 53 73 01 53 71 53 71 - 01 40 79 79 79

Professions réglementées	Titre, agrément ou inscription	Observations	Coordonnées de l'autorité compétente
<b>Producteur et organisateur de spectacle</b>	Une copie de la licence d'entrepreneur de spectacle ou une copie de l'avis favorable rendu par la commission consultative régionale pour l'activité d'entrepreneur de spectacles vivants.	La licence d'entrepreneur de spectacle est délivrée au nom de la personne physique qui exerce l'activité ou au nom du représentant légal de la société qui exerce cette activité.	Direction régionale des affaires culturelles d'Île de France  98 rue de Charonne 75011 PARIS Tel : 01 56 06 50 00
<b>Recouvrement de créances</b>	Une copie de la déclaration obligatoire au Procureur de la République près du Tribunal de Grande Instance.		Parquet du tribunal de grande instance de Paris Section recouvrement de créances  4 Boulevard du Palais 75004 Paris Tel : 01 44 32 57 01

Professions réglementées	Titre, agrément ou inscription	Observations	Coordonnées de l'autorité compétente
<b>Services à la personne, Article R.7232-5 du code du travail</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement des enfants de moins de trois ans ou des personnes âgées de 60 ans au moins ou handicapées ;</li> <li>- Assistance aux personnes âgées ou aux autres personnes qui ont besoin d'une aide personnelle à leur domicile ;</li> <li>- Assistance aux personnes handicapées y compris les activités d'interprète en langue des signes, de techniciens de l'écrit et de codeur en langage parlé complété ;</li> <li>- Aide à la mobilité et transports de personnes ayant des difficultés de déplacement lorsque l'activité est incluse dans une offre de service d'assistance à domicile ;</li> <li>- Garde d'enfants de moins de trois ans à domicile ;</li> <li>- Garde malade ;</li> <li>- Prestation de conduite du véhicule personnel des personnes dépendantes, du domicile au travail, sur le lieu de vacances, pour les démarches administratives, à la condition que cette prestation soit comprise dans une offre de services incluant l'ensemble d'activités effectuées à domicile ;</li> <li>- Soins d'esthétique à domicile pour les personnes dépendantes.</li> </ul>		
	Une copie de l'agrément qualité.	Cet agrément est délivré au nom de la société. Il est valable cinq ans.	Direction départementale du travail de l'emploi et de la formation professionnelle  210, quai de Jemmapes 75462- Paris Cedex 10 Tel : 01 44 84 41 00 Courriel : <a href="mailto:ddtefp.paris@travail.gouv.fr">ddtefp.paris@travail.gouv.fr</a>
<b>Taxi</b>	Une copie de l'autorisation de stationnement sur la voie publique délivrée par le préfet de police.	Cette autorisation est délivrée au nom du propriétaire ou de l'exploitant.	Préfecture de Police Bureau des Taxis et des transports publics  36 Rue des Morillons 75015 Paris

Professions réglementées	Titre, agrément ou inscription	Observations	Coordonnées de l'autorité compétente
<b>Transport aérien de passagers</b>	Une copie de l'autorisation délivrée par la Direction Régionale de l'Aviation Civile.	Cette autorisation est délivrée au nom de la société.	Direction Générale de l'Aviation Civile  50, rue Henry-Farman 75 720 Paris Cedex 15 Tel : 01 58 09 43 21
<b>Transport fluvial de passagers</b>	Une copie du permis de navigation	Ce permis est délivré au nom de la société.	Service Navigation de la Seine  24, quai d'Austerlitz 75013 Paris Tel : 01 44 06 19 62
<b>Transport routier de marchandises</b>	Une copie de l'attestation provisoire d'inscription au registre des transporteurs et des loueurs.	La copie de l'attestation provisoire comporte le nom de la société, ainsi que celui de la personne exerçant l'activité.  Le transport de marchandises est réglementé aussi bien en deux roues qu'en quatre roues.	Direction Régionale Interdépartementale de l'Équipement et de l'aménagement d'Ile de France  21-23, rue Miollis 75732 PARIS Cedex 19 01 40 61 89 70

Professions réglementées	Titre, agrément ou inscription	Observations	Coordonnées de l'autorité compétente
<b>Transport routier de personnes (Véhicules de quatre roues et plus)</b>	L'attestation provisoire, en original, de l'inscription au registre des transporteurs et des loueurs.	L'attestation provisoire comporte le nom de la société, ainsi que celui de la personne exerçant l'activité.	Direction Régionale Interdépartementale de l'Équipement et de l'aménagement d'Ile de France 21-23, rue Miollis 75732 PARIS Cedex 19 01 40 61 89 70

**Liste des greffes d'île de France :**

**1- Paris (75):** Greffe du tribunal de commerce de Paris

**2- Seine et Marne (77):** Greffe du tribunal de commerce de Meaux et Greffe du tribunal de commerce de Melun

**3- Essonne (91):** Greffe du tribunal de commerce d'Evry

**4- Hauts de Seine (92):** Greffe du tribunal de commerce de Nanterre

**5- Seine Saint Denis (93):** Greffe du tribunal de commerce de Bobigny

**6- Val de Marne (94):** Greffe du tribunal de commerce de Créteil

**7- Val d'Oise (95):** Greffe du tribunal de commerce de Pontoise